

Identification

<i>Bien proposé</i>	Centre historique de Cordoue (extension de la Mosquée de Cordoue)
<i>Lieu</i>	Cordoue, Communauté autonome d'Andalousie
<i>Etat partie</i>	Espagne
<i>Date</i>	20 octobre 1993

Justification émanant de l'Etat partie

La proposition d'inscription porte sur l'extension d'un bien déjà inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial (Mosquée de Cordoue; No 313) lors de la 8ème réunion du Comité du Patrimoine mondial en 1984 sur la base des critères i, ii, iii et iv. L'extension porte sur les environs du bien.

Les environs comprennent les rues autour du monument et toutes les parcelles de terre donnant sur ces rues ainsi que les pâtés de maisons autour de la mosquée-cathédrale. Cette zone s'étend au sud jusqu'à la rive opposée de la rivière Guadalquivir - afin que soient inclus le pont romain et la Calahorra - à l'est, jusqu'à la rue San Fernando, au nord jusqu'aux limites du centre commercial et à l'ouest au-delà de l'Alcazar de los Reyes Cristianos et le quartier San Basilio.

Le centre historique de Cordoue, par ses dimensions, sa configuration ainsi que sa signification historique en tant qu'exemple vivant des diverses cultures qui s'y sont exprimées et sa relation avec la rivière, forme un ensemble historique d'une exceptionnelle valeur, comparable à celle des autres biens inscrits sur la Liste du Patrimoine mondial. Cette proposition d'inscription est formulée de telle sorte que les alentours de la cathédrale ainsi qualifiés garantissent une meilleure protection, une meilleure conservation et une meilleure sauvegarde du bien déjà inscrit sur la Liste, compte-tenu que l'idée de monument historique ne fait pas seulement référence au monument lui-même mais aussi au paysage urbain dans lequel il est situé et qui porte les marques d'une civilisation.

Histoire et Description*Histoire*

Le site de Cordoue est délimité par deux éléments géographiques : les monts de la Sierra Morena riche en ressources minières et la rivière Guadalquivir qui les longe puis les traverse. Il est donc un lieu évident d'occupation humaine tant pour des raisons de défense que pour des échanges commerciaux.

On ne sait rien de la toute première histoire de la ville. En revanche, on sait qu'à son emplacement existait une florissante communauté carthagénoise en 206 avant J.C. qui fut plus tard prise par les Romains qui reconnurent son importance stratégique et commerciale en en faisant la capitale de leur province d'Hispanie Inférieure (Baetica). De nombreuses et très belles constructions publiques et privées l'enjolivèrent et d'imposantes fortifications la ceinturèrent. Deux de ses célèbres enfants furent Sénèque et le poète Lucain.

Avec les premières invasions barbares du 6ème siècle, la société romaine de la péninsule ibérique disparut et Cordoue fut prise par les Wisigoths en 572. En dépit des destructions dont la ville fut victime, Cordoue conserva son identité pendant toute la période de la domination wisigothe.

En 711, après la très belle victoire de Guadelete, la ville tomba aux mains des Maures, avec à leur

tête Tarik ibn Zayid. Quand Abd al Rahman Ier fut déposé par le calife de Damas en 756, il installa sa cour à Cordoue et ouvrit la période de gloire de l'histoire de la ville. En 786, cherchant à créer une structure dont l'éclat ferait paraître terne la mosquée de Damas, il commença à construire la grande mosquée à l'emplacement du temple romain de Janus qui, entre temps, avait été transformé en église par les Wisigoths. Les travaux de la mosquée se poursuivirent pendant les deux siècles qui suivirent.

Au même moment, Cordoue devint le centre d'un grand royaume connu pour sa supériorité artistique et intellectuelle et aussi pour sa tolérance envers les différentes religions. A sa plus belle époque, la ville dit-on possédait 300 mosquées et d'innombrables palais et bâtiments publics, rivalisant de splendeur avec Constantinople, Damas et Bagdad. Le califat de Cordoue s'effondra après une très brutale guerre civile qui dura de 1009 à 1031 et la grande mosquée est le seul monument de sa période glorieuse à avoir survécu. Avec l'accession au pouvoir des Almoravides et des Almohades qui s'ensuivit, Cordoue devenue capitale d'Al Andalus retrouva au 12ème siècle une grande partie de sa gloire passée. Sa suprématie intellectuelle était assurée par de grands érudits parmi lesquels Averroès (Abû al-Walîd ibn Rushd) et Maimonide (Mûsa ibn Maymûn).

En 1236, la ville était prise par Ferdinand III le Saint et Cordoue entra à nouveau dans le monde chrétien. La grande mosquée devint la cathédrale et comme le commandait sa position de ville frontière constamment menacée par les attaques maures, de nouvelles structures défensives furent édifiées dont l'Alcazar de los Reyes Cristianos (forteresse), et la tour Fortaleza de la Calahorra.

Avec le rétablissement de la loi chrétienne sur l'ensemble de la péninsule ibérique, Cordoue perdit de son importance intellectuelle et politique. Elle conserva cependant un très grand rôle commercial en raison principalement de la proximité des mines de cuivre de la Sierra Morena.

Description

Le centre historique de Cordoue, groupé autour de la mosquée a gardé beaucoup de son tissu urbain médiéval fait de rues étroites et sinueuses caractéristiques avec, disséminées çà et là, des bâtiments administratifs et religieux.

Sa lointaine époque romaine est aussi visible. Le pont à 16 arches, qui enjambe les eaux violentes du Guadalquivir, a été construit au cours de la seconde guerre civile entre César et Pompée au 1er siècle avant J.C.. Il a été reconstruit et modifié à plusieurs reprises depuis lors. Parmi les autres vestiges de la période romaine, on trouve des mosaïques à l'Alcazar, les colonnes d'un temple construit au 1er siècle de notre ère et les restes d'un mur.

Les jardins de l'Alcazar faisaient partie des abords de la mosquée dessinés par les Maures ; ils apportent un bon exemple du style des jardins maures d'Andalousie et de l'utilisation qui était donnée à l'eau. Les bains dits du calife sont à proximité. Pendant la période mauresque, il existait un grand nombre de petits lieux de culte autour de la grande mosquée ; ils ont tous disparu mais parfois, leur minaret a survécu comme par exemple à l'église de Santiago, ou l'église San Lorenzo ou encore l'ermitage de Santa Clara. La porte de l'Almodovar est un autre monument important de cette époque.

Dans le quartier appelé La Juderia, on trouve de nombreux vestiges de la population juive de la Cordoue mauresque . Ce quartier a parfaitement bien conservé la configuration de ses rues ainsi que la synagogue du 14ème siècle transformée pour les chrétiens après l'expulsion des juifs en 1492.

Les structures chrétiennes de l'Alcazar datent du début du 14ème siècle et furent construites pour servir de résidence royale. La forte influence mudéjare y est nettement visible. La tour de la Calahorra faisait partie d'une forteresse médiévale peut-être du début de la période chrétienne. Elle reçut sa forme actuelle en 1369.

Il existe de très belles églises à Cordoue. L'église de San Jacinto (aujourd'hui Palais des Congrès et des Expositions) est de style gothique flamboyant ; elle fut terminée en 1512. La tradition locale veut que la chapelle de San Bartolomé soit d'origine mauresque mais son style est clairement chrétien (gothique mudéjar). Les églises de San Francisco et de San Nicolas datent de la période où Ferdinand III encouragea la construction de nombreuses églises.

D'importants bâtiments datent également du 16ème siècle tels le séminaire de San Pelagio, la Puerta del Puente, la Casa Solariega de los Páez de Castillo et la Casa del Marques de la Fuensanta del Valle qui illustre les styles architecturaux religieux et militaires de l'époque. A partir du 18ème siècle se construisirent de nombreux bâtiments civils, dont le Triunfos de San Rafael et l'hôpital du Cardinal Salazar.

Gestion et Protection

Statut juridique

Le centre historique de Cordoue est protégé par la loi No 16 (1985) sur la patrimoine historique espagnol et la loi No 2 sur le patrimoine historique d'Andalousie (1991). Il est également régi par le plan d'urbanisme de Cordoue (1984) et le décret royal No 1/91 sur l'aménagement urbain et rural.

Les biens faisant l'objet de la demande d'extension du site déjà inscrit sur la Liste du Patrimoine mondial appartiennent à des particuliers, à l'Eglise catholique et aux autorités publiques.

Gestion

La responsabilité générale est exercée par le Ministère de la Culture Espagnol, la Junte d'Andalousie et la Municipalité de Cordoue.

Le plan d'urbanisme (PGOU) a été approuvé en 1984. Il est basé sur une étude détaillée de la zone. Il présente des propositions relatives aux structures urbaines générales, aux diverses utilisations des sols, aux espaces ouverts, aux voies de communication et aux transports, aux contraintes et surveillance des programmes de construction et au paysage urbain.

La zone proposée comme extension du monument du Patrimoine mondial fait l'objet d'une attention spéciale qui a résulté en un plan spécial pour la protection de l'ensemble historique de Cordoue. Ce plan est en fin d'élaboration et il comporte des spécifications et des règlements affectant la conservation de cette zone.

Conservation et Authenticité

Historique de la conservation

La conservation dans le centre historique de Cordoue a été jusqu'à ce jour sporadique et désordonnée. Quelques bâtiments individuels telle la mosquée-cathédrale sont bien entretenus et bien conservés mais le reste est majoritairement très abîmé. Le plan général de 1984 est la première vraie tentative coordonnée pour conserver et protéger le tissu urbain historique ; un certain nombre de projets ont été lancés avant même l'entrée en vigueur du plan spécial actuel.

Authenticité

Cordoue a grandi organiquement et continuellement pendant deux millénaires; il en résulte que beaucoup de ses bâtiments parmi les plus importants portent la marque des changements successifs des goûts et des usages, les reconstructions suivant les destructions. Cependant, le paysage urbain qui est l'essence de l'extension sollicitée a sa propre authenticité.

Evaluation

Action de l'ICOMOS

Une mission de spécialistes de l'ICOMOS a visité Cordoue en mai 1994. La mission a établi un rapport favorable sur l'état de conservation des principaux monuments à l'exception de l'église et du monastère de Santa Clara. Le Plan actuel a beaucoup été apprécié notamment parce qu'il serait encore plus efficace si l'extension proposée du Monument du Patrimoine mondial était approuvée. Dans ce cas, on considère qu'une zone tampon

n'est pas nécessaire.

Analyse comparative

La comparaison la plus évidente semble devoir être faite avec les autres villes d'Andalousie, Grenade et Séville. A Grenade, le quartier de l'Albaicín est séparé spatialement du centre administratif de la ville, l'Alhambra, par une profonde vallée, ce qui lui a interdit une organisation concentrique autour d'un grand monument public contrairement à ce qui s'est passé à Cordoue. La situation de Séville est plus directement comparable à celle de Cordoue mais cette dernière a joué un rôle historique plus important et la qualité de ses immeubles est dans l'ensemble meilleure.

Recommandations de l'ICOMOS pour des actions futures

On peut se demander si la justification émanant de l'Etat partie selon laquelle "la zone proposée pour inscription" (c'est à dire, la périphérie de la cathédrale) garantirait une meilleure protection, une meilleure conservation et une meilleure sauvegarde des biens déjà inscrits sur la Liste" est crédible car le bien déjà inscrit ne possède pas de zone tampon et il serait plus logique de faire de la zone proposée la zone tampon officielle de la mosquée-cathédrale. Si cette proposition n'est pas recevable, il est nécessaire de donner des preuves de l'existence d'une zone tampon encore plus large.

Recommandation

Que cette proposition d'extension du monument du Patrimoine mondial No 313 soit approuvée et inscrite sur la base des critères existants i, ii, iii et iv.

ICOMOS, octobre 1994